

Procès-verbal du conseil d'école N°3 du Mardi 3 juin 2025

Membres présents :

- Les enseignantes et enseignants : Mme BLANCHARD Claire (TPS-PS-MS), Mme NIVELLE-GONNORD Céline (GS-CP), Mme BEAUDELLE Céline (CP-CE1), Mme DOREILLE Laurence (CE2-CM1), M. GONNORD Éric (CM1-CM2).
- Les représentants des parents d'élèves : Mme GUITTON Julie, Mme MENANTEAU Elodie, M. FOSSAT Raphaël, Mme ROUSSEL Léa, M. CLOCHARD Sébastien, Mme RABOUAN Fanny
- M. Bonnet, maire de la commune de Saint Hilaire La Palud
- M. Liaigre, maire de la commune de St Georges de Rex
- Mme Desset, adjointe chargée des affaires scolaires
-

Étaient excusé(e)s :

- Mme Descoter, Inspectrice de l'Education Nationale
- Mme De Clercq, Mme Pariset, Mme Levasseur
- Mme PUAUD, direction du service périscolaire
-

Secrétaire de la séance : Mme Laurence Doreille

Compte-rendu réalisé par M. Gonnord Éric

Remerciements de la confirmation de la présence des personnes invitées.

Approbation du dernier conseil d'école

Le dernier conseil d'école a été approuvé et voté à l'unanimité.

1) Vie de l'école :

a) Projets réalisés : Ecole

Parcours culturel et humaniste, Parcours citoyen, Parcours Santé

Il s'agit d'élaborer un cadre permettant de s'assurer que tout élève de l'école pourra bénéficier, au cours de sa scolarité, d'activités et sorties culturelles diversifiées conformes aux programmes d'éducation artistique et d'histoire des arts (musique, danse, théâtre, cinéma, peinture, sculpture). Ces parcours grâce à l'ensemble des projets réalisés et programmés permettent de développer les compétences personnelles et sociales ainsi que les compétences disciplinaires de tous les élèves. Une action est en lien avec plusieurs parcours thématiques. En 2024-2025, **le parcours sportif** planifié par l'équipe enseignante les années précédentes a été réalisé avec succès dans toutes les classes : les progressions communes continuent d'être mises en œuvre, les activités sportives proposées ont été variées, cinq classes ont participé aux rencontres USEP. Plusieurs temps forts ont eu lieu, sont en cours ou à venir : natation, un cycle de 6 séances de Kayak au Lidon, Savoir rouler à vélo, volley, initiation au Judo. Sorties à pied régulières pour sensibiliser les élèves à l'environnement local (découverte de la flore, sensibilisation à la sécurité routière...).

Remerciements aux parents bénévoles pour le passage de l'agrément et leur présence, le taux d'encadrement suffisant, idéal pour rassurer les enfants et permettre beaucoup de progrès.

- Projet jardin avec Mathieu Guillot (Tps au Cm2)
- **Orchestre à l'école** : Entraînement hebdomadaire
- -OAE : fin prévue → Quelles actions envisager pour empêcher cela ? Un courrier commun sera rédigé
- Tous les exercices PPMS se sont bien déroulés.
- Séance au cinéma de La Venise Verte (25 et 28 mars).
- Intervention *Gilles Kéo* Directeur de l'association « Un Hôpital pour les enfants », au CHU de Poitiers.
- Course solidaire du 23 mai
- -Randonnée lecture TPS-PS-MS : le 27 mai

- Marché de printemps du 13/05 à l'école maternelle. A cette occasion, des plants de sedum ont été vendus, des gâteaux, des objets confectionnés par les élèves et les commandes de l'APEM ont été restituées à ce moment-là. C'est également l'occasion pour les familles de rentrer dans l'école.
- Plantations et semis.
- Rencontre Usep au City Stade à St Hilaire le 17 avril pour les élèves de la Tps au Ce1.
- **Projet Cinéma.**
- **Utilisation du City Stade** grâce à la convention signée conjointement avec la mairie de St Hilaire la Palud. Cette sortie a permis de sensibiliser à l'impact environnemental en ramassant les déchets présents sur le site. D'autres classes ont prévu d'aller.

Merci à tous les partenaires qui ont bien voulu et pu donner de leur temps et contribuer ainsi à la réussite de tous ces projets culturels et citoyens de qualité. (Enseignants, Mairie, Apem et aux bénévoles qui ont pu venir passer l'agrément piscine ou kayak pour les séances de l'année).

En 2024-2025. L'équipe enseignante continue de formaliser, comme pour le parcours sportif, le parcours culturel et civique des élèves de l'école.

L'ensemble de ces projets a pour objectif dans un premier temps de répondre à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers et de permettre à tous de bien vivre ensemble.

b) Projets programmés

Parcours culturel et humaniste, Parcours citoyen, Parcours Santé

- **Projet jardin** avec Mathieu Guillot, qui est mis à disposition par la commune pour s'occuper des différents jardins (*des plantations sont prévues*).
- **Échanges intergénérationnels** avec « les Glycines » (la maison de retraite du village) et les « Petits canillous » (le RAM) le 27/05/2025
- Organisation d'une rencontre Usep pour les élèves Gs-Cp-Ce1 **le 1^{er} Juillet à Frontenay Rohan Rohan.**
- **Visite du collège le 12 juin.**
- Représentation finalement le 17 juin dans la cour de l'école maternelle pour la semaine de la fête de la musique.
- Fête de l'école le 20/06/25 avec la remise des livres de prix aux CM2.
- Sortie 24 juin **pour toutes les classes, financée par l'APEM**
- Intervention de Mme Nourigeon, infirmière du Collège sur le thème de "la puberté/c'est quoi grandir ?" pour les cm2 le 27 juin
- Visite de l'école pour les nouveaux arrivants le 26 juin à 16h45
- Concert OAE le 01/07 avec l'OAE de Beauvoir/Niort à St Hilaire La Palud à 19h.

c) Projet d'école

Le projet d'école sert à cibler des priorités de travail comme étant nécessaires à faire évoluer des pratiques au regard de la situation de l'école.

Ambition 1 : Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle : Accroître la collaboration entre enseignants de tous les cycles sur la construction de la quantité et du nombre.

Ambition 2 : Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs : Privilégier les projets et actions croisant plusieurs parcours éducatifs et favorisant l'interdisciplinarité.

Ambition 3 : Renforcer les interactions avec les partenaires : Renforcer les interactions et la coopération avec la collectivité territoriale.

Il est demandé si le nid d'abeilles est toujours présent sur la cheminée du logement de fonction contiguë à l'école maternelle.

Cette année tous les élèves de cm1 et cm2 des écoles du secteur de collège de Mauzé Sur Le Mignon ont pu s'ils le souhaitent donner leur avis sur la façon sur le temps scolaire dont ils vivent leur quotidien à l'école.

Les parents de ces élèves ont pu également être consultés en répondant à un questionnaire informatique élaboré par le ministère de l'Éducation Nationale.

Il ressort de cette enquête un sentiment de bien-être général : les élèves se sentent en sécurité et entretiennent de bonnes relations entre eux et avec les adultes de l'école.

On poursuit une coopération avec les familles avec un objectif commun le bien-être de tous.

2) Préparation de la rentrée 2025

a) L'équipe éducative

Le RASED continuera de nous accompagner en cas de besoin l'année prochaine.

Pour une organisation et un accueil des élèves dans des conditions correctes, nous demandons à la mairie 2 ATSEM à temps plein sur les classes où seront scolarisés des élèves de maternelle et de classes enfantines.

Les enfants nés en 2023 (TPS), ne seront scolarisés au regard des effectifs.

Il sera important de revoir aussi l'organisation du temps de travail des ATSEM avec maintenant 2 classes.

Nous remercions par avance la Mairie des efforts qui seront faits. Les contrats des deux AESH sont maintenus.

b) Effectifs de l'école

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine sont données avec beaucoup de réserve, des changements pouvant survenir jusqu'au dernier moment et modifier sensiblement les prévisions.

A ce jour, 108 élèves sont inscrits

Au 03/06 : ? TPS-10 PS - 14 MS – 12 GS – 15 CP – 14 CE1 – 13 CE2 – 14 CM1 – 17 CM2 (109 élèves)

Des arrivées sont prévues.

Au 27/06 : 19 PS - 16 MS – 10 GS – 15 CP – 15 CE1 – 12 CE2 – 14 CM1 – 17 CM2 (118 élèves)

C'est la mairie qui inscrit et l'école qui admet.

Comme chaque année les listes des classes seront affichées avant la rentrée avec les informations dont disposent l'école. Dans le cadre de la liaison maternelle-élémentaire les aménagements faits cette année pour garder un lien avec la maternelle seront reconduits à la rentrée :

- Agencement de la classe avec un espace « maternelle » (coin regroupement, coins jeux, espace de travail en atelier), et un espace « CP » différenciés ;
- Projets communs avec les classes de maternelle comme avec la classe de CP.

c) Inscription au collège

La procédure informatisée s'est bien déroulée. Les inscriptions au Collège de Mauzé ont lieu du 5 au 20 juin.

Dans le cadre de la liaison école-collège, les CM2 pourront découvrir le collège le 12 juin de 9h30 à 15h30. La procédure pour le passage au collège a été communiquée. Vous trouverez toutes les informations sur la rentrée 2025 au collège de Mauzé sur le Mignon en consultant le lien : <https://etab.ac-poitiers.fr/coll-mauze/spip.php?article1890>.

d) Composition du bureau des élections 2025

Le bureau des élections est chargé d'organiser, à la rentrée prochaine, les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école 2025-2026. Conformément aux textes, le bureau sera composé :

du directeur de l'école, président : M. Gonnord

d'une professeure des écoles : Mme Blanchard

de trois parents d'élèves : Léa Roussel-Raphaël Fossat-Julie Guitton

Les élections devraient avoir lieu le **10/10/2025**. Elles auront lieu par correspondance.

e) Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur est issu du règlement départemental et a été mis à jour en juin 2025.

Les obligations des élèves incluent l'assiduité scolaire. Il appartient au directeur de vérifier le respect de l'obligation d'assiduité lié à l'inscription de l'école. Les personnes responsables de l'enfant doivent faire connaître les motifs de l'absence. Les seuls motifs réputés légitimes sont les suivants : maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent. Les autres motifs sont appréciés par l'autorité de l'Etat compétente en matière d'éducation. Le directeur d'école demande aux personnes responsables de l'élève de formuler une demande d'autorisation d'absence qui sera étudiée au préalable.

Le règlement a été voté à l'unanimité par les membres du conseil d'École.

3) **Budget Mairie 2025**

La commune assure le fonctionnement matériel de l'école. Les dépenses pédagogiques sont également à la charge des communes. La commune finance donc l'achat de fournitures scolaires (36,93€ par élève), les déplacements dans la commune (Piscine, kayak, sorties), les intervenants culturels, les livres de prix, la maintenance des instruments.

4) **Locaux et investissements**

a) Travaux

L'équipe pédagogique tient à remercier la commune et les conseillers et les agents municipaux pour les travaux réalisés qui interviennent en toute simplicité lorsqu'ils sont sollicités.

- Souris : S'assurer de l'intervention de la société dans les classes de Gs-Cp.
- Ouverture créée entre la salle des maîtres et le local sportif.

b) Investissements

- Réfrigérateur maternelle
- Vmc double flux en maternelle

5) **Bilan Financier de la coopérative scolaire**

a) Solde et dépenses

Cette coopérative scolaire existe grâce aux dons des familles. Elle permet de payer les sorties scolaires et spectacles, les sorties pour le cinéma, la photographie scolaire, la cotisation USEP, l'assurance de l'école, du matériel dans le cadre des projets...

SOLDE au 01-09-2024 : 386,19€

Recettes	Dépenses
Cotisation : 1260€	USEP (affiliation, licences) : 996,20€
Photos (versement des familles) : 2565€	Photos (Facture photographe) : 1789,08€
Don APE : 775€	Jeux (Noël) : 250€
	Maïf : 48,21€
Marché de printemps : 393,16€	Achats divers : 168,44€

SOLDE au 31-05-2024 : 2030,15€

b) Dépenses prévisionnelles

- Sortie scolaire (USEP), jeux pour la cour.

L'équipe pédagogique remercie les membres de l'APEM pour leur implication et les nombreuses actions menées depuis la rentrée. Merci également aux familles qui y contribuent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H06.

La secrétaire de séance : Laurence Doreille

Le président de séance : Éric Gonnord

Procès-verbal du conseil d'école N°3 du Mardi 3 juin 2025

Membres présents :

- Les enseignantes et enseignants : Mme BLANCHARD Claire (TPS-PS-MS), Mme NIVELLE-GONNORD Céline (GS-CP), Mme BEAUDELLE Céline (CP-CE1), Mme DOREILLE Laurence (CE2-CM1), M. GONNORD Éric (CM1-CM2).
- Les représentants des parents d'élèves : Mme GUITTON Julie, Mme MENANTEAU Elodie, M. FOSSAT Raphaël, Mme ROUSSEL Léa, M. CLOCHARD Sébastien, Mme RABOUAN Fanny
- M. Bonnet, maire de la commune de Saint Hilaire La Palud
- M. Liaigre, maire de la commune de St Georges de Rex
- Mme Desset, adjointe chargée des affaires scolaires
-

Étaient excusé(e)s :

- Mme Descoter, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mme De Clercq, Mme Pariset, Mme Levasseur
- Mme PUAUD, direction du service périscolaire
-

Secrétaire de la séance : Mme Laurence Doreille

Compte-rendu réalisé par M. Gonnord Éric

Remerciements de la confirmation de la présence des personnes invitées.

Approbation du dernier conseil d'école

Le dernier conseil d'école a été approuvé et voté à l'unanimité.

1) Vie de l'école :

a) Projets réalisés : Ecole

Parcours culturel et humaniste, Parcours citoyen, Parcours Santé

Il s'agit d'élaborer un cadre permettant de s'assurer que tout élève de l'école pourra bénéficier, au cours de sa scolarité, d'activités et sorties culturelles diversifiées conformes aux programmes d'éducation artistique et d'histoire des arts (musique, danse, théâtre, cinéma, peinture, sculpture). Ces parcours grâce à l'ensemble des projets réalisés et programmés permettent de développer les compétences personnelles et sociales ainsi que les compétences disciplinaires de tous les élèves. Une action est en lien avec plusieurs parcours thématiques. En 2024-2025, **le parcours sportif** planifié par l'équipe enseignante les années précédentes a été réalisé avec succès dans toutes les classes : les progressions communes continuent d'être mises en œuvre, les activités sportives proposées ont été variées, cinq classes ont participé aux rencontres USEP. Plusieurs temps forts ont eu lieu, sont en cours ou à venir : natation, un cycle de 6 séances de Kayak au Lidon, Savoir rouler à vélo, volley, initiation au Judo. Sorties à pied régulières pour sensibiliser les élèves à l'environnement local (découverte de la flore, sensibilisation à la sécurité routière...).

Remerciements aux parents bénévoles pour le passage de l'agrément et leur présence, le taux d'encadrement suffisant, idéal pour rassurer les enfants et permettre beaucoup de progrès.

- Projet jardin avec Mathieu Guillot (Tps au Cm2)
- **Orchestre à l'école** : Entraînement hebdomadaire
- -OAE : fin prévue → Quelles actions envisager pour empêcher cela ? Un courrier commun sera rédigé
- Tous les exercices PPMS se sont bien déroulés.
- Séance au cinéma de La Venise Verte (25 et 28 mars).
- Intervention *Gilles Kéo* Directeur de l'association « Un Hôpital pour les enfants », au CHU de Poitiers.
- Course solidaire du 23 mai
- -Randonnée lecture TPS-PS-MS : le 27 mai

- Marché de printemps du 13/05 à l'école maternelle. A cette occasion, des plants de sedum ont été vendus, des gâteaux, des objets confectionnés par les élèves et les commandes de l'APEM ont été restituées à ce moment-là. C'est également l'occasion pour les familles de rentrer dans l'école.
- Plantations et semis.
- Rencontre Usep au City Stade à St Hilaire le 17 avril pour les élèves de la Tps au Ce1.
- **Projet Cinéma.**
- **Utilisation du City Stade** grâce à la convention signée conjointement avec la mairie de St Hilaire la Palud. Cette sortie a permis de sensibiliser à l'impact environnemental en ramassant les déchets présents sur le site. D'autres classes ont prévu d'aller.

Merci à tous les partenaires qui ont bien voulu et pu donner de leur temps et contribuer ainsi à la réussite de tous ces projets culturels et citoyens de qualité. (Enseignants, Mairie, Apem et aux bénévoles qui ont pu venir passer l'agrément piscine ou kayak pour les séances de l'année).

En 2024-2025. L'équipe enseignante continue de formaliser, comme pour le parcours sportif, le parcours culturel et civique des élèves de l'école.

L'ensemble de ces projets a pour objectif dans un premier temps de répondre à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers et de permettre à tous de bien vivre ensemble.

b) Projets programmés

Parcours culturel et humaniste, Parcours citoyen, Parcours Santé

- **Projet jardin** avec Mathieu Guillot, qui est mis à disposition par la commune pour s'occuper des différents jardins (*des plantations sont prévues*).
- **Échanges intergénérationnels** avec « les Glycines » (la maison de retraite du village) et les « Petits canillous » (le RAM) le 27/05/2025
- Organisation d'une rencontre Usep pour les élèves Gs-Cp-Ce1 **le 1^{er} Juillet à Frontenay Rohan Rohan.**
- **Visite du collège le 12 juin.**
- Représentation finalement le 17 juin dans la cour de l'école maternelle pour la semaine de la fête de la musique.
- Fête de l'école le 20/06/25 avec la remise des livres de prix aux CM2.
- Sortie 24 juin **pour toutes les classes, financée par l'APEM**
- Intervention de Mme Nourigeon, infirmière du Collège sur le thème de "la puberté/c'est quoi grandir ?" pour les cm2 le 27 juin
- Visite de l'école pour les nouveaux arrivants le 26 juin à 16h45
- Concert OAE le 01/07 avec l'OAE de Beauvoir/Niort à St Hilaire La Palud à 19h.

c) Projet d'école

Le projet d'école sert à cibler des priorités de travail comme étant nécessaires à faire évoluer des pratiques au regard de la situation de l'école.

Ambition 1 : Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle : Accroître la collaboration entre enseignants de tous les cycles sur la construction de la quantité et du nombre.

Ambition 2 : Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs : Privilégier les projets et actions croisant plusieurs parcours éducatifs et favorisant l'interdisciplinarité.

Ambition 3 : Renforcer les interactions avec les partenaires : Renforcer les interactions et la coopération avec la collectivité territoriale.

Il est demandé si le nid d'abeilles est toujours présent sur la cheminée du logement de fonction contiguë à l'école maternelle.

Cette année tous les élèves de cm1 et cm2 des écoles du secteur de collège de Mauzé Sur Le Mignon ont pu s'ils le souhaitent donner leur avis sur la façon sur le temps scolaire dont ils vivent leur quotidien à l'école.

Les parents de ces élèves ont pu également être consultés en répondant à un questionnaire informatique élaboré par le ministère de l'Éducation Nationale.

Il ressort de cette enquête un sentiment de bien-être général : les élèves se sentent en sécurité et entretiennent de bonnes relations entre eux et avec les adultes de l'école.

On poursuit une coopération avec les familles avec un objectif commun le bien-être de tous.

2) Préparation de la rentrée 2025

a) L'équipe éducative

Le RASED continuera de nous accompagner en cas de besoin l'année prochaine.

Pour une organisation et un accueil des élèves dans des conditions correctes, nous demandons à la mairie 2 ATSEM à temps plein sur les classes où seront scolarisés des élèves de maternelle et de classes enfantines.

Les enfants nés en 2023 (TPS), ne seront scolarisés au regard des effectifs.

Il sera important de revoir aussi l'organisation du temps de travail des ATSEM avec maintenant 2 classes.

Nous remercions par avance la Mairie des efforts qui seront faits. Les contrats des deux AESH sont maintenus.

b) Effectifs de l'école

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine sont données avec beaucoup de réserve, des changements pouvant survenir jusqu'au dernier moment et modifier sensiblement les prévisions.

A ce jour, 108 élèves sont inscrits

Au 03/06 : ? TPS-10 PS - 14 MS – 12 GS – 15 CP – 14 CE1 – 13 CE2 – 14 CM1 – 17 CM2 (109 élèves)

Des arrivées sont prévues.

Au 27/06 : 19 PS - 16 MS – 10 GS – 15 CP – 15 CE1 – 12 CE2 – 14 CM1 – 17 CM2 (118 élèves)

C'est la mairie qui inscrit et l'école qui admet.

Comme chaque année les listes des classes seront affichées avant la rentrée avec les informations dont disposent l'école. Dans le cadre de la liaison maternelle-élémentaire les aménagements faits cette année pour garder un lien avec la maternelle seront reconduits à la rentrée :

- Agencement de la classe avec un espace « maternelle » (coin regroupement, coins jeux, espace de travail en atelier), et un espace « CP » différenciés ;
- Projets communs avec les classes de maternelle comme avec la classe de CP.

c) Inscription au collège

La procédure informatisée s'est bien déroulée. Les inscriptions au Collège de Mauzé ont lieu du 5 au 20 juin.

Dans le cadre de la liaison école-collège, les CM2 pourront découvrir le collège le 12 juin de 9h30 à 15h30. La procédure pour le passage au collège a été communiquée. Vous trouverez toutes les informations sur la rentrée 2025 au collège de Mauzé sur le Mignon en consultant le lien : <https://etab.ac-poitiers.fr/coll-mauze/spip.php?article1890>.

d) Composition du bureau des élections 2025

Le bureau des élections est chargé d'organiser, à la rentrée prochaine, les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école 2025-2026. Conformément aux textes, le bureau sera composé :

du directeur de l'école, président : M. Gonnord

d'une professeure des écoles : Mme Blanchard

de trois parents d'élèves : Léa Roussel-Raphaël Fossat-Julie Guitton

Les élections devraient avoir lieu le **10/10/2025**. Elles auront lieu par correspondance.

e) Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur est issu du règlement départemental et a été mis à jour en juin 2025.

Les obligations des élèves incluent l'assiduité scolaire. Il appartient au directeur de vérifier le respect de l'obligation d'assiduité lié à l'inscription de l'école. Les personnes responsables de l'enfant doivent faire connaître les motifs de l'absence. Les seuls motifs réputés légitimes sont les suivants : maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent. Les autres motifs sont appréciés par l'autorité de l'Etat compétente en matière d'éducation. Le directeur d'école demande aux personnes responsables de l'élève de formuler une demande d'autorisation d'absence qui sera étudiée au préalable.

Le règlement a été voté à l'unanimité par les membres du conseil d'École.

3) Budget Mairie 2025

La commune assure le fonctionnement matériel de l'école. Les dépenses pédagogiques sont également à la charge des communes. La commune finance donc l'achat de fournitures scolaires (36,93€ par élève), les déplacements dans la commune (Piscine, kayak, sorties), les intervenants culturels, les livres de prix, la maintenance des instruments.

4) Locaux et investissements

a) Travaux

L'équipe pédagogique tient à remercier la commune et les conseillers et les agents municipaux pour les travaux réalisés qui interviennent en toute simplicité lorsqu'ils sont sollicités.

- Souris : S'assurer de l'intervention de la société dans les classes de Gs-Cp.
- Ouverture créée entre la salle des maîtres et le local sportif.

b) Investissements

- Réfrigérateur maternelle
- Vmc double flux en maternelle

5) Bilan Financier de la coopérative scolaire

a) Solde et dépenses

Cette coopérative scolaire existe grâce aux dons des familles. Elle permet de payer les sorties scolaires et spectacles, les sorties pour le cinéma, la photographie scolaire, la cotisation USEP, l'assurance de l'école, du matériel dans le cadre des projets...

SOLDE au 01-09-2024 : 386,19€

Recettes	Dépenses
Cotisation : 1260€	USEP (affiliation, licences) : 996,20€
Photos (versement des familles) : 2565€	Photos (Facture photographe) : 1789,08€
Don APE : 775€	Jeux (Noël) : 250€
	Maïf : 48,21€
Marché de printemps : 393,16€	Achats divers : 168,44€

SOLDE au 31-05-2024 : 2030,15€

b) Dépenses prévisionnelles

- Sortie scolaire (USEP), jeux pour la cour.

L'équipe pédagogique remercie les membres de l'APEM pour leur implication et les nombreuses actions menées depuis la rentrée. Merci également aux familles qui y contribuent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H06.

La secrétaire de séance : Laurence Doreille

Le président de séance : Éric Gonnord